

N°8

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE SAINT-SAVIN

Le journal



BREVES



LA CDC
L'A FAIT



L'AGENDA
CULTUREL

Haute-Garonne



Tourisme camping-cars Ils sont venus, ils sont en ligne

Camping-caristes à Civrac-de-Blaye



P2-3 Les brèves
P4-5 La CDC l'a fait...
P6 Solidarité
P7 Déchets ménagers
P8 L'agenda culturel

www.cdc-saintsavin.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE SAINT-SAVIN

MAISON DE LA CDC - BP 8
33920 SAINT-SAVIN
tél. 05 57 58 98 87
fax 05 57 58 97 98
www.cdc-saintsavin.fr



La CDC sur la toile

L'arrivée des belles et longues journées de l'été est souvent propice à la détente et aux loisirs. Notre territoire offre une offre diversifiée dans laquelle chacun, je l'espère, trouvera son bonheur.

Site remarquable pour la Haute Gironde, les Lacs du Moulin Blancs seront le point de rencontre de toutes les générations. Ce site naturel, agréable par sa forêt et son lac de baignade, sera une fois encore apprécié de la population locale et touristique et constituera le lieu de nombreuses animations organisées par la Communauté de Communes ou en partenariat avec le Conseil Général : activités sportives avec le CAP33 et les points Forts Animations, Challenge des Lacs...

Comme chaque année, les Zest'ivales de l'Office de Tourisme proposent diverses manifestations (théâtre, musique, cinéma de plein air,...) afin de satisfaire le plus grand nombre, petits et grands, touristes de passage et habitants de nos communes.

Cette activité culturelle et sportive trouve toute sa résonance dans le cadre de la politique touristique de notre territoire symbolisée par la réalisation des aires d'accueil de camping-cars citées en exemple par tous les acteurs spécialisés de France et même au-delà !

Mais tous ces motifs de détente ne détourneront pas les services de la CdC de tous les dossiers en cours. Et ils sont nombreux !!! C'est l'extension de la Zone d'Activités du pont de Cotet à Saint-Mariens, dont les travaux ont démarré à la fin mai et pour se terminer en octobre, permettant ainsi les premiers dépôts de permis de construire avant la fin de l'année.

C'est aussi la Maison de la Petite Enfance pour laquelle le permis de construire a été validé et dont les travaux démarreront dès cet automne.

C'est aussi l'acquisition à la commune de Saint-Christoly d'une partie de l'ancienne quincaillerie DEROUINEAU afin d'y implanter, après des travaux importants, dès 2008 la salle de répétition de l'Harmonie de Haute Gironde, d'une partie des cours de l'école de musique ainsi que le CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) déjà présent sur la commune dans des conditions plus adaptées à leur activité.

Des ouvrages se terminent, comme les locaux administratifs de l'ASAD (Association de soins à domicile) et l'AMAD (Association de maintien à domicile), d'autres vont démarrer, telle est l'activité de la CdC que vous pouvez aussi suivre régulièrement sur Internet avec la mise en ligne récente du site Internet de la collectivité. Car le canton de Saint-Savin aussi est maintenant sur la Toile !

Alain RENARD
Président de la CDC



CLSH/ECOLE DE MUSIQUE : un lieu, deux services !

C'est ce que l'on appelle la mutualisation des moyens. A la fin du premier semestre 2008, il est prévu que le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) de Saint-Christoly et la salle de répétition de l'Harmonie et certains cours de l'École de Musique s'installent de façon pérenne dans leurs nouveaux locaux situés sur la commune. Ces deux activités, fonctionnant sur des créneaux horaires complémentaires, permettent d'optimiser au maximum l'utilisation d'un bâtiment.

Ainsi, dans la réalisation de ce projet, la Communauté de Communes procède à l'acquisition du terrain et des locaux à réhabiliter, et lance la procédure de consultation en ce mois de juin pour désigner le Maître d'œuvre de l'opération. Estimé à 381 500 € HT, ce chantier, qui bénéficie de subventions au titre de la Dotation de Développement Rural (DDR) et du Contrat Opérationnel du Conseil Général de la Gironde à hauteur de 47 %, devrait s'étendre sur une durée de 8 mois à compter du lancement du programme d'assainissement pour la commune de Saint-Christoly concernant l'avenue Paul Arnaud.



Groupe 3-4 atelier masques poney



Le CLSH à St-Christoly fait des heureux

ZA DU PONT DE COTET À SAINT-MARIENS : un pôle économique communautaire

Avec l'arrêté de lotir signé en novembre 2006, les négociations avec les porteurs de projets et chefs d'entreprise ont pu débuter et les promesses de vente être signées. Des premiers contacts prometteurs laissent envisager l'occupation des 4,3 hectares commercialisables de l'extension de la zone d'activités. C'est donc un pôle économique significatif en terme d'emplois bénéficiant d'une situation géographique idéale qui devrait être opérationnel d'ici le 1er trimestre 2008.

En effet, les travaux d'aménagement de la zone engagés par la CDC ont débuté et devraient s'achever en octobre, laissant dès lors la possibilité aux entreprises de s'installer.





Une entreprise à l'honneur : Guarato Tuyauterie Service (GTS)

Créée en 2000, l'entreprise de Gérard Guarato (10 salariés et 6 intérimaires) est spécialisée dans la tuyauterie industrielle pour les petites et moyennes entreprises. Une activité qui l'entraîne aujourd'hui à travailler sur le site du Laser Mégajoule au sein du CESTA (Centre d'Etudes Scientifiques et Techniques d'Aquitaine), le projet le plus innovant et ambitieux de la région. Son premier local à Cavignac devenant trop exigu, G.T.S a déménagé au début de l'année 2005 dans la zone d'activités de Saint-Mariens. Une nouvelle implantation qui s'est faite grâce à l'aide de la CDC et de son responsable du développement économique, Mickael Tourneur, mais aussi de Robert Lahoudère. Ce dernier, en effet, joue le rôle d'investisseur en construisant et louant des locaux pour les entreprises, et en informant la CDC de leur disponibilité. Celle-ci a facilité cette installation et les travaux d'aménagement qui ont suivi, grâce notamment à la subvention ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce). Après deux ans à Saint-Mariens, le bilan se révèle plutôt positif pour GTS : un site plus opérationnel et plus adapté aux besoins de l'entreprise et une facilité d'accès indéniable (la zone d'activités est en effet située au bord de la RN 10, échangeur gratuit et à proximité de la C.U.B). Et surtout un carnet de commande qui ne désemplit pas (GTS a déjà travaillé pour Sanofi, EADS Composite Aquitaine, Le Petit Basque, Cusenier...).

Le Pont de Cotet prend de l'envergure : les grandes lignes de l'extension

- L'extension de la Zone d'activité est réalisée de part et d'autre de la Zone existante
- 26000 m² à l'ouest et 18000 m² à l'est de surfaces commercialisables
- Accès commun à la déchetterie à l'Ouest. Accès envisagé à l'Est par un giratoire entre la RD 22 et la RD 135
- Absence de découpage foncier permettant la vente des terrains en fonction des projets

➤ savoir : toute l'actualité économique du canton consultable sur le site de la CDC de Saint Savin : www.cdc-saintsavin.fr

Un agent de développement économique pour accompagner les entreprises existantes et les porteurs de projets pour des créations ou des reprises : Mickaël Tourneur 05 57 58 47 79

➤ savoir : l'annonce du marché public est consultable sur le site de la CDC du canton de Saint Savin : www.cdc-saintsavin.fr

Maison de la Petite Enfance : du nouveau pour les bébés

Avec l'obtention du Permis de Construire déposé en mars 2007, la CDC du canton de Saint-Savin s'apprête, dès la fin du mois de juin, à lancer la procédure d'appel d'offres relative aux travaux de réalisation de la Crèche/Halte Garderie des 16 communes du canton. Le bâtiment de 360m², situé rue de la Paix à Cavignac - donc en centre bourg et à proximité des principaux axes routiers - disposera d'une capacité d'accueil de 24 places pouvant être portée à 30 places éventuellement. Les travaux, qui devraient débuter en octobre de cette année, s'achèveront 10 mois plus tard, laissant entrevoir l'ouverture du service communautaire pour la fin du premier semestre 2008. Ce service, complémentaire au Relais Assistantes Maternelles «La Luciole» et à la halte garderie itinérante «La Coccinelle», vient renforcer la politique d'aide aux familles en matière de prise en charge des jeunes enfants développée par la CDC sur le territoire cantonal.



RAM / Halte garderie : attention changements !

RAM : Les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent sont invités désormais à se retrouver **de 9h30 à 11h30 le mardi matin à Cézac, le jeudi matin à Générac, le vendredi matin à Laruscade.**

L'animatrice du **Relais d'Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Canton de Saint-Savin** leur propose un espace aménagé de jeux et d'activités d'éveil. C'est l'occasion pour tous, enfants et adultes, de partager un moment agréable de jeux, d'échanges et de découvertes. Pour tout renseignement ou inscription, contactez l'**animatrice du Relais d'Assistantes Maternelles** : 05 57 68 18 45.

Halte Garderie : La Coccinelle, halte garderie itinérante accueille désormais les enfants **de 9h00 à 17h00** le lundi à Cubnezais, le mardi à Laruscade, le mercredi à Saint-Savin, le jeudi à Cavignac, le vendredi à Saugon.

Contact : 06 84 78 91 35.

Acquisition de l'ancienne BMO : le patrimoine communautaire s'agrandit

Jusque là locataire du bâtiment appartenant au Conseil Général de la Gironde, la CDC va faire l'acquisition de l'ancienne gendarmerie de Saint-Yzan de Soudiac en septembre 2007. Si l'ASAD (Association de Soins à Domicile) déménage en juillet de cette année (lire en page 6), l'école de musique poursuivra ses activités culturelles sur place.

Dans le cadre de sa politique de mutualisation des moyens et d'optimisation du patrimoine communautaire, la CDC logera dans ses locaux de Saint-Yzan, tout au long de l'été, les animateurs de Cap 33 œuvrant aux lacs du Moulin Blanc.

Ces locaux font d'ores et déjà l'objet d'une réflexion des élus communautaires quant à leur nouvelle destination. Plusieurs pistes sont à l'étude. Dossier à suivre.

CDC : bienvenue aux nouveaux !

Rafaël LARRE

Avec le départ de Cyril BERTEAU, dont les élus de la Communauté de Communes ont salué le travail accompli durant 10 années de coopération au sein de la collectivité, la Direction Générale des Services de la CDC du canton de Saint-Savin est confiée à Raphaël LARRE. Agé de 32 ans, originaire du Pays Basque et travaillant jusqu'alors en région parisienne dans une CDC d'importance et de taille similaires, le nouveau directeur a pris ses fonctions le 10 avril dernier.



Gwenaëlle CAOUSSIN

Titulaire d'un BTS Gestion de l'eau et d'une licence professionnelle Technologie et Gestion des Eaux, Gwenaëlle Caoussin, arrivant du Médoc, vient de prendre ses fonctions de Technicienne en charge de l'assainissement non collectif. Il s'agit de sa première expérience en collectivité territoriale et elle remplace Anthony MORNON qui a pris ses fonctions de technicien du patrimoine.

Le site www.cdc-saintsavin.fr Mode d'emploi !

« Afin de développer sa politique de communication en direction des habitants du canton, des visiteurs, des touristes qui souhaitent venir dans notre région et des entreprises intéressées par une implantation, la CDC a décidé de se doter d'un site internet. »

C'est en ces termes qu'Alain Renard, le Président de la Communauté de Communes du canton de Saint-Savin, présente le site officiel de la collectivité sur le net. Mis en ligne depuis le mois de mars dans son intégralité, le site s'organise autour de quatre rubriques thématiques pour tous les publics. A vos souris !

Internet est un réel outil de communication intégrant l'ensemble des communes du canton. Quatre rubriques, dix neuf pages et leurs déclinaisons, toutes les communes représentées, des plans, des infos pratiques, de l'actualité du canton sans avoir à vous déplacer ! Chaque rubrique, du « Territoire » à « l'Economie », en passant par « Le Tourisme et la Culture » et « les Services aux personnes », développe entre quatre et six volets d'informations.



Territoire : l'esprit communautaire

Plus particulièrement à l'attention des habitants du canton et des personnes souhaitant s'installer dans l'une des communes de la CDC, cette rubrique présente le fonctionnement de l'instance communautaire et l'organisation du territoire. Comprendre l'organisation et la représentation des communes au sein d'une communauté, connaître les services ou encore pouvoir se situer : une vision globale du territoire.

Services aux personnes : toutes les compétences, toutes les infos



Tourisme/culture : En première ligne !

C'est en effet la première rubrique à avoir été mise en ligne dès l'été dernier. La CDC a consenti de nombreux efforts financiers et logistiques pour le développement du tourisme sur le canton (Lire Magazine d'information N° 6 - Juin 2006). Le site Internet de la collectivité apparaît donc comme un outil pertinent pour cette politique touristique et culturelle, portant sans limite les couleurs, les saveurs et le patrimoine d'un territoire. C'est aux agents de l'Office de Tourisme qu'il appartient désormais de mettre en ligne chaque événement et initiative dans le domaine. Sur la toile en avant-première, la rubrique a déjà fait ses preuves, auprès des camping-caristes notamment (Lire en page 5).

Là encore, cette rubrique est à l'attention des populations locales. Elle dresse la liste exhaustive de chaque service dans les domaines de la Petite Enfance et la Jeunesse, des Seniors, des Déchets Ménagers, de l'Assainissement ou des Transports. Pour chacun d'eux, les informations pratiques ou modalités d'inscriptions sont expliquées. Un lien avec l'agent communautaire le mieux à même de vous répondre et vous renseigner est proposé.

Economie : un net tremplin

La CDC mène une politique ambitieuse de développement économique sur le territoire, dont l'extension de la zone d'activités de Saint-Mariens en est la dernière illustration. Valorisation du territoire auprès des porteurs de projets, aide à la création ou à la reprise d'entreprises commerciales ou artisanales, réutilisation de locaux disponibles, le site devient un outil de communication supplémentaire qui vient renforcer cette politique volontariste.



Aire de Civrac



Tout le canton, en un seul clic : www.cdc-saintsavin.fr

Camping-car : Ils sont venus... ils sont en ligne

Unique en Gironde, le réseau Etapes Liberté d'aires de stationnement et de services gratuits pour l'accueil des camping-caristes de la Communauté de communes du canton de Saint-Savin a remporté le succès escompté. Cette initiative, qui s'accompagne d'une signalétique renforcée d'orientation et d'information, vient d'être présentée aux associations et fédérations de camping-caristes, lors d'une journée découverte, affirmant ainsi la volonté communautaire de faire de ce mode de tourisme en expansion, une clientèle privilégiée sur son territoire.

Ainsi l'Office de Tourisme de la CDC a su séduire ces visiteurs avec la présentation :

- du village de Civrac-de-Blaye (1^{ère} Fleur du Concours Régional des Villes et Villages fleuris 2005-2006) avec son église qui révèle une superbe charpente en coque de bateau retournée et son muséxpo qui expose des outils anciens ayant servis à la viticulture et qui accueille une exposition d'anciens fers à repasser ;
- des Lacs du Moulin Blanc à Saint-Christoly-de-Blaye, avec un lac de pêche et un lac de baignade ;
- de la Maison forte du Prat à Générac, qui est une ancienne maison forte du 16^e siècle issue d'un premier bâtiment médiéval qui faisait partie d'un ensemble défensif de la ville de Blaye. Elle est restaurée par son propriétaire avec les techniques de l'époque.

La visite du vignoble de M. Benoît Paillet, viticulteur et propriétaire du Domaine Clos Maine Gravereau à Saint-Vivien-de-Blaye, engagé dans l'œnotourisme avec un double label « Vignobles et Chais en Bordelais » (charte de qualité pour l'accueil des visiteurs sur leur propriété) et GDAF (accueil des camping-caristes à la propriété) est venue conforter le concept d'un accueil de qualité et d'activités diversifiées développés dans le cadre de la politique de développement touristique par la CDC.

Déjà certains magazines⁽¹⁾ et sites Internet spécialisés se font les ambassadeurs de l'initiative de la CDC du canton de Saint-Savin et incitent les camping-caristes à faire une halte découverte du canton.

(1) Magazine « Camping-car » n°191 de juin 2007



L'œnotourisme : un atout pour le canton

Camping-cars sur l'aire de Saint-Vivien-de-Blaye



Toutes les infos de la CDC sur le net

TERRITOIRE
CDC
ELUS
SERVICES
CARTE INTERACTIVE
COMMUNES

TOURISME/CULTURE
A VOIR - A FAIRE
HEBERGEMENT
GASTRONOMIE ET VINS

SERVICES AUX PERSONNES
PETITE ENFANCE/JEUNESSE
SENIORS
DECHETS MENAGERS
ASSAINISSEMENT
TRANSPORTS

ECONOMIE
SITUATION/ACCES
SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
CHIFFRES CLES
FILIERES ET SAVOIR FAIRE
ZA
MARCHES PUBLICS

BLOG sur le net : les camping-caristes témoignent

« Bonjour,
Félicitations pour votre initiative en direction des camping-caristes. C'est une démarche pleine de bon sens en avance sur les mentalités, qui vous apportera rapidement des résultats, j'en suis sûr. Je ne manquerai pas de venir dans votre région et bien sûr, je ferai mes courses en particulier dans votre Communauté de Communes. »
Laurent RIPERT

« Vraiment bravo pour l'initiative ! Si tous les coins de France pouvaient développer de telles initiatives, ce serait vraiment chouette. On passera sûrement en descendant de Belgique cet été. »
Anne et Marc

« Merci pour votre site. J'ai passé beaucoup de vacances de jeunesse à Saint-Christoly avec mes parents. J'ai l'intention d'acquérir bientôt un camping-car... Vous pourriez bien être ma première étape !
Merci encore. »
SAPALY



ASAD / AMAD : 1 lieu, 2 entités 1 service performant et professionnel

L'association de Soins à Domicile et l'association de Maintien à Domicile s'installeront dans leurs nouveaux locaux communs dans le courant du mois de juillet. En regroupant ces deux services indépendants et complémentaires, la CDC du canton de Saint-Savin entend développer une politique de mutualisation des moyens, d'optimisation du service à la population et affirme ainsi sa mission de service public dans l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

Qu'est-ce que l'ASAD et l'AMAD ?

Deux associations reconnues d'intérêt général et public qui travaillent en complémentarité au maintien des personnes, en situation de perte d'autonomie ou de nécessité de soins, à leur domicile dans le respect de leur choix de vie.

Comment ça marche ?

Chacune de ces deux associations intervient dans un domaine spécifique auprès d'un public souvent commun. L'ASAD intervient uniquement sur prescription médicale dans le cadre de son service de soins Infirmiers à Domicile. L'AMAD, après évaluation des besoins au domicile de la personne, répond aux demandes des familles. Les deux associations prennent en charge le montage des dossiers administratifs.

Combien ça coûte ?

La prise en charge des soins à domicile est gratuite pour le bénéficiaire (sécurité sociale, mutuelle, etc...). La prise en charge du maintien à domicile peut être variable pour l'usager en fonction de la nature des besoins et de la situation de la personne. Cette intervention peut bénéficier d'aides des caisses de retraite, de l'assurance maladie, des mutuelles, de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, etc....

Une seule adresse à partir du 1^{er} septembre :

Le Grand Barrail — 10 avenue Maurice LACOSTE à Saint Savin

Lexique :

ASAD : Association de soins à Domicile

Tel : 05 57 58 05 19 — E-mail : info@asad-asso.net

AMAD : Association de Maintien à Domicile

Tel : 05 57 58 97 33 — E-mail : amad6@wanadoo.fr

SIAD

Soins Infirmiers à Domiciles

- Transi SIAD : prise en charge d'urgence et de courte durée (max. 45 jours)

- Prise en charge de longue durée pour des pathologies invalidantes, des dépendances lourdes

PRAG

Pôle Ressource d'Action Gérontologique

- Pôle ressource information

- Evaluation/diagnostic au domicile des personnes

- Animation du réseau psychogérontologique

- Réseau de bénévoles

Service PRESTATAIRE

- Aide au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie passagère ou durable par une aide aux actes essentiels du quotidien, aux activités ordinaires, aux activités sociales et relationnelles

Service MANDATAIRE

- Le particulier reste employeur (Ménage, jardinage, garde d'enfants, etc...) et le volet administratif (Cotisations, Bulletins de salaire, etc...) est assuré par le service

- Mise en relation des particuliers Employeurs et des personnels.

En quelques chiffres

ASAD :

Territoire d'intervention : 5 cantons de la Haute Gironde
Plus de 700 bénéficiaires
52 salariés : infirmières, aides soignantes, personnels administratifs
20 bénévoles

AMAD :

Territoire d'intervention : canton de Saint Savin et environs en partenariat avec les associations similaires de la Haute Gironde
Plus de 700 bénéficiaires
188 salariés (82 équivalent temps plein) : auxiliaires de vie et personnels administratifs pour le service prestataire

Points de vue

L'interview croisée des Présidents et Directeurs respectifs de l'AMAD et l'ASAD

Président de l'ASAD : Jean CHIRON, Maire de Saint Mariens

«La circulation spontanée de l'information optimisera la qualité du service»

Directeur de l'ASAD : Jacques VIDAL

«La proximité permet de favoriser l'échange de compétences»

Président de l'AMAD : Jean LADOUX - 1^{er} Adjoint de CEZAC

«C'est une réponse adaptée à un contexte local particulier.»

Directrice de l'AMAD : Dominique BOULAN

«Plus de confort de travail et une meilleure accessibilité pour l'usager»

Quels sont les objectifs du regroupement de l'ASAD et l'AMAD dans un même bâtiment appartenant à la Communauté de Communes du canton de Saint-Savin ?

Jacques VIDAL : «C'est un retour au source. L'ASAD et l'AMAD ont déjà cohabité. Leur public étant sensiblement le même, pour des interventions de nature différente, ce regroupement va permettre une meilleure circulation de l'information.»

Dominique BOULAN : «En effet, les professionnels des soins et du maintien à domicile vont pouvoir échanger en direct sur des bénéficiaires communs. Par ailleurs, l'information et l'orientation vers le service compétent s'en verront facilitées pour l'usager.»

Jean CHIRON : «C'est également l'occasion pour la Communauté de Communes d'affirmer sa politique sociale en dotant ces deux associations, d'intérêt éminemment général et communautaire, d'un lieu fonctionnel et adapté.»

Jean LADOUX : «Cette volonté politique s'inscrit d'ailleurs à l'échelle du Pays de la Haute Gironde, et donc au-delà du simple périmètre intercommunal, dans une forte notion de solidarité dans un domaine d'activité en constante évolution.»

Le maintien et les soins à domicile, du fait de la décentralisation, doivent trouver des réponses locales impliquant davantage les collectivités territoriales. Quels enjeux, pour un service qui connaît et connaîtra une croissance exponentielle ?

Dominique BOULAN : «Nous pouvons constater effectivement une augmentation significative des demandes d'aide au maintien à domicile qui tient en partie à l'augmentation de l'espérance de vie et à l'organisation des familles.»

Jean LADOUX : «C'est d'autant plus vrai dans le Pays de la Haute Gironde qui compte une population vieillissante en proportion supérieure à la moyenne du département.»

Jean CHIRON : «L'enjeu majeur sera de pouvoir concilier des besoins en constante évolution avec des propositions de prises en charge financières.»

Jacques VIDAL : «Ce regroupement va permettre une meilleure organisation des services et probablement une optimisation des ressources humaines qui sont des premiers éléments de réponse.»



De gauche à droite : Jean CHIRON, président de l'ASAD, Jacques VIDAL, directeur de l'ASAD, Dominique BOULAN, directrice de l'AMAD et Jean LADOUX, président de l'AMAD.



Nos poubelles débordent... débordons d'efforts !

« Au cours de sa vie, une personne vivant dans un pays industrialisé consommera et générera plus de pollution que 30 à 50 habitants des pays en voie de développement. »

« L'avenir de la Terre » Yann Arthus-Bertrand

Il n'y a pas de solidarité possible sans la somme d'actes citoyens individuels : principe fondamental du concept de Développement Durable alliant volontairement « la protection de l'environnement », « le développement économique » et « l'équité sociale ». A ce titre, la production, la gestion, et le traitement des déchets ménagers sont l'affaire de chacun pour le bien de tous et s'inscrivent dans une notion de développement solidaire et raisonné.

C'est dans cet esprit que les 143 communes et les quelques 180 000 habitants, adhérant au SMICVAL du Libournais et de la Haute Gironde, participent aux exigences actuelles de tri et de valorisation des déchets.

2007 : stabilisation du coût aux usagers et optimisation du service

La Communauté de Communes est compétente pour percevoir la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et la reverser au SMICVAL à hauteur du produit appelé. A ce titre, la CDC fixe le taux de la TEOM.

Le conseil communautaire a décidé de prendre en charge 242 200 € sur le budget général (ramenant ainsi le total à prendre en compte appelé au titre de la TEOM à 1 849 960 €) ce qui permet de stabiliser la part des usagers. La TEOM pour 2007 est donc fixée à 22,90%, contre 21,81%, en 2006, soit une augmentation de 1,09 %. Chaque contribuable sera informé du montant sur son avis d'imposition du foncier bâti.

Des services en plus !

Grâce à l'effort communautaire, l'augmentation subie est limitée. La mise aux normes du site de Saint-Girons a été satisfaite et le Centre de Transfert est de nouveau opérationnel depuis juin 2007. A partir du mois de septembre 2007, selon le calendrier ci-dessous, chaque ménage bénéficiera d'une collecte en porte à porte du tri sélectif. Par ailleurs, la collecte des bio déchets sera réalisée une fois par semaine à Saint-Savin, les habitants des autres communes du canton pourront être équipés en composteurs individuels. Les verres seront toujours collectés aux bornes d'apport volontaire. Des réunions d'information à destination de la population seront proposées à travers le canton.

Des enjeux majeurs !

Le SMICVAL, dans le cadre strict des obligations légales d'équipement et de traitement, développe une politique de maîtrise des dépenses. Ainsi avec la généralisation de l'enlèvement du tri sélectif en porte à porte, le syndicat entend développer la pratique chez les particuliers, accroître significativement le volume des déchets triés, réduire en conséquence celui des déchets ménagers, dont le coût de traitement est lourd.

Dans cet esprit, dès 2008, le SMICVAL appliquera la Redevance Spéciale aux artisans, commerçants, activités tertiaires et de services et industrielles, aux professions libérales, administrations, communes, collèges et lycées. Cette redevance qui concerne l'enlèvement et le traitement des déchets assimilables

à ceux des ménages concernera les établissements en produisant plus de 750 litres par semaine.

Cette mesure incitative devrait conduire, là aussi, à un tri plus précis des déchets à l'instar de l'effort demandé aux citoyens et répond à une demande exprimée de paiement au « service rendu ».



Mise aux normes du site de Saint-Girons

La collecte et le traitement des déchets, dont l'enjeu environnemental et financier dépasse largement les limites du territoire cantonal, font l'objet d'une réflexion globale pour imaginer des solutions locales adaptées, durables et économes.

Tri sélectif en porte à porte – 1 fois tous les 15 jours :

A partir du 17 septembre 2007 pour les communes de Cavignac, Laruscade, Marcenais, Marsas

A partir du 1^{er} octobre 2007 pour les communes de Cézac, Cubnezais, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Yzan de Soudiac

Entre novembre 2007 et février 2008 pour les communes de Civrac, Donnezac, Générac, Saint-Girons-d'Aiguevives, Saugon, Saint-Christoly-de-Blaye, Saint-Vivien-de-Blaye.

Des réunions d'informations, sur les modalités de mise en place du service et la distribution des « sacs poubelle » spécifiques au tri sélectif, seront organisées à travers le canton à la rentrée de septembre.

⊗ savoir : En France, 75 à 80 % de l'ensemble des déchets collectés et traités sont produits par les ménages. Si chaque citoyen consommateur adopte les « bonnes manières », l'incidence sur le volume de déchets produit peut être conséquente.

A vos bons gestes :

- Je trie mes déchets : déchets ménagers, déchets secs et propres recyclables, biodéchets, verres, etc...
- Je privilégie les produits portant la marque NF-Environnement et l'Ecolabel Européen.
- Je choisis des produits rechargeables ou des emballages issus de matières renouvelables, de produits recyclés ou recyclables.

Pour devenir un éco-consommateur et choisir des produits plus respectueux de l'environnement : « Acheter et consommer mieux » document téléchargeable sur www.ademe.fr

• Les Festivales

■ CINÉMA EN PLEIN AIR SUR ECRAN GEANT

Mardi 10 juillet à l'aire de jeux de Saugon à 22h00 - gratuit «Camping» avec Gérard Lanvin, Franck Dubosc, Mathilde Seigner...



Au camping des Flots Bleus, ça débarque de toute la France. Comme tous les ans, c'est le moment des retrouvailles autour de l'apéro d'usage pour les familles d'habités.

Sauf que cette année, les Pic n'ont plus leur emplacement 17, les Gatineau font tente à part, et Patrick, le playboy de Dijon, se fait plaquer par sa femme.

C'est dans ce camping que Michel Saint-Josse, chirurgien esthétique à Paris, se retrouve bien malgré lui pour y subir les problèmes existentiels d'une espèce jusqu'alors inconnue de lui : le campeur...

■ LE CHALLENGE INTER VILLAGE

Dimanche 15 juillet aux Lacs du Moulin Blanc à Saint-Christoly-de-Blaye - gratuit

Organisé par la Communauté de communes de Saint-Savin et CAP 33

Venez soutenir vos équipes favorites lors de ce challenge sportif qui désignera la meilleure équipe du canton. Bonne humeur et fous rires garantis !

Infos au 05 57 42 57 36

■ SCÈNES D'ÉTÉ EN GIRONDE

Samedi 21 juillet au kiosque municipal à Saint-Mariens à 21h00 - gratuit «Les Fils du Poissonnier», spectacle musical humoristique

Casquettes de marin, débardeurs rayés et bottes en caoutchouc, les Fils du poissonnier réinventent l'ambiance d'un bistrot de port et rendent hommage à la chanson française. Fils Chadu «le Simplet du port», Fils Patou «Celui qui a une belle voix» et Fils Aldo «Celui

qui n'est pas venu ici pour rigoler» vous embarquent dans un univers burlesque pour une soirée chaleureuse et festive, avec de grands moments de rire, de chanson et de musique.

■ NUIT DES ÉTOILES

Samedi 11 août au stade et au VOX à Saint-Christoly-de-Blaye à partir de 20h00 - gratuit

En partenariat avec Cap Sciences, la Société Astronomique de Bordeaux et Créasciences.

Univers... Ces trois syllabes définissent un espace si vaste et si mystérieux... qui nous intrigue et nous interroge... Vos questions méritent des réponses et cette soirée vous révélera une partie des mystères du ciel et des planètes. Au programme, observations du ciel, diaporamas commentés, animations planétarium, projection de film... Une soirée riche en aventures pour les petits et les grands qui repartiront la tête dans la lune et des étoiles plein les yeux...



■ 9^e FOIRE AUX VINS ET AUX FROMAGES DE FRANCE

Samedi 25 et dimanche 26 août à l'Aire des Lagunes à Saint-Mariens - Entrée libre

Organisé par le Comité de Foire de Saint-Mariens

Découvrez et dégustez les produits gastronomiques de nos

Le Journal n° 08 - Juin 2007

Directeur de la publication : Alain Renard
Comité de rédaction : M. Boulan, Mme Cadusseau, M. Desperiez, M. Happert
Directeur de la CDC : M. Larre
Crédit Photos : Eric Tabusteau, A. Gérard, F. Encuentra, Communauté de Communes de Saint-Savin

Les numéros précédents du Journal de la CDC sont disponibles dans nos locaux, Maison de la CDC, à Saint-Savin - Tél. 05 57 58 98 87

Réalisation : agence seppa 05 58 51 32 27 - RC B. 434 804 720

Ne pas jeter sur la voie publique

régions auprès des exposants venus de toute la France. Aussi tout le long du week-end de nombreuses animations gratuites seront proposées pour adultes et enfants.

Samedi : ouverture foire, intronisation des personnalités et vin d'honneur. 21h00 repas animé.

Dimanche : repas animé par « Les Lurons du rire », spectacle avec ALN et ses claudettes (sosie de Claude François).

Infos 06 03 90 09 52 et réservations 06 73 05 10 79.

■ CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

Vendredi 7 septembre à l'église de Laruscade à 21h00

Tarif adulte : 10€ / tarif enfant : 6€

« Quintette de Cuivres de l'Escaut »

Venus du nord, ces cinq musiciens vous proposent une soirée au son du trombone, des trompettes, du tuba et du cor qui résonneront en l'église sur des airs mélodieux des plus grands compositeurs de musique classique.

■ JOURNÉE DU PATRIMOINE

Samedi 15 et dimanche 16 septembre sur le canton de Saint-Savin

Organisée par le Syndicat d'Initiative de Saint-Savin

Week-end 'découverte' sur le canton sur le thème « Les métiers du patrimoine : des femmes et des hommes au service des biens culturels ».

Infos au 06 13 60 83 42.

Informations et réservations à l'Office de Tourisme du canton de Saint-Savin au 05 57 58 47 79

• Les Centres de Loisirs

Les Centres de Loisirs de Saint-Yzan de Soudiac (3-6 ans), Saint-Christoly et Marcenais (7-14 ans) accueilleront les enfants du 9 juillet au 17 août 2007.

Modalités d'inscriptions :

Depuis les vacances de printemps 2007, un système de pré inscriptions pour les vacances scolaires a été mis en place.

Vous devez remplir auprès de la Communauté de Communes ou des Centres de Loisirs un dossier administratif.

Avant chaque période de vacances vous recevez une « fiche navette » de réservations de journées enfants, vous devez téléphoner à la Communauté de Communes pour faire part de vos souhaits (on vous informera de la disponibilité), puis retourner la fiche accompagnée du paiement.

- CLSH de Saint-Christoly (7/14ans) et de Saint-Yzan (3/6ans) - thème « Les Arts du Cirque » avec « Compagnie l'arbre à vache » du 16 au 20 juillet et « Les Artisans » du 30 juillet au 10 août.

- CLSH de Saint-Christoly : 4 mini séjours en vélo = partir à la découverte du canton, Festival des Étoiles, Grand jeu, baignades (2 fois/semaine), Point Forts animation...

- CLSH Saint-Yzan : 4 veillées avec nuit sous la tente, baignade, grand jeu avec pique-nique, sorties...

2 Temps forts ludiques inter centre (1 fois par mois) - Contact : 05.57.58.44.24

- CLSH de Marcenais : minicamps, baignade, jeux de plein air... Contact : 06.74.62.74.16

• Cap 33

Sur le site des Lacs du Moulin Blanc à Saint-Christoly : animations Cap 33 en juillet et en août.

Découvertes gratuites, mini stages de tir à l'arc et natation, accès libre water-polo, beach soccer, beach volley.

Et des animations quotidiennes : cirque, full contact, arts plastiques, boxe anglaise, judo, escrime...

Pour tout savoir sur le programme de l'été : 05 57 42 57 30.

• Le Point Rencontre Jeunes

(14 - 17 ans) :

Du mardi au samedi, les animateurs vous accueilleront sur le Site des Lacs du Moulin Blanc ou au Point Rencontre à Cubnezais.

Des animations, des sorties, des journées à thèmes seront proposées selon un programme établi avec le concours des adolescents.

Contact : 05 57 68 75 16 / 05 57 58 98 87.